



Commune de Genolier

Conseil communal

DECISIONS PRISES LORS DE LA SEANCE D'INSTALLATION DES AUTORITES COMMUNALES DU 19 MAI 2016 LEGISLATURE 2016-2021

1. Election du Président du Conseil Communal

Puisque que le nombre de candidat est égal au nombre de siège, et qu'il n'y a pas d'autre candidat annoncé ou proposé, le Conseil décide de renoncer au vote au bulletin secret.

Est élu : **Monsieur Denis MATTHEY**

A l'unanimité par acclamation

2. Election du Secrétaire du Conseil Communal

Puisque que le nombre de candidat est égal au nombre de siège, et qu'il n'y a pas d'autre candidat annoncé ou proposé, le Conseil décide de renoncer au vote au bulletin secret.

Est élu : **Monsieur Pierre-Alain ZUFFEREY**

A l'unanimité par acclamation

3. Election du Vice Président du Conseil Communal

Le vote a lieu au bulletin secret.

Les candidats annoncés sont Mesdames et Messieurs :

Evelyne ROTH, Richard CUENOUD et Elouan INDERMUEHLE

Bulletins délivrés 41, rentrés 41, blanc 0, nuls 0.

Valable 41, majorité absolue 21.

Est élue :

Madame Evelyne ROTH

22 voix

Ont obtenu des voix :

Messieurs Richard Cuenoud, 15 voix et Elouan Indermühle, 3 voix

4. Election de 2 scrutateurs au scrutin de liste

Puisque que le nombre de candidats est égal au nombre de sièges, et qu'il n'y a pas d'autre candidat annoncé ou proposé, le Conseil décide de renoncer au vote au bulletin secret.

Sont élus :

Monsieur Richard CUENOUD

Madame Malt MEYLAN

A l'unanimité par acclamation

5. Election de 2 scrutateurs suppléants au scrutin de liste

Puisque que le nombre de candidats est égal au nombre de sièges, et qu'il n'y a pas d'autre candidat annoncé ou proposé, le Conseil décide de renoncer au vote au bulletin secret.

Sont élus :

Madame Sabine KLEIN

Monsieur Samuel SCHMID

A l'unanimité par acclamation

6. Election de 5 membres de la commission des finances au bulletin secret.

Le vote a lieu au bulletin secret.

Les candidats annoncés sont Mesdames et Messieurs :

Myriam BEDAT, Peter PAYNE, Adrian VON WYL, Frédéric VON DER WEID, Pascal COLOMBO et Eric BOQUET

Bulletins délivrés 41, rentrés 41, blanc 0, nuls 0.

Valable 41, majorité absolue 21.

Sont élus :

Monsieur Peter PAYNE 37 voix

Monsieur Frédéric VON DER WEID 37 voix

Monsieur Pascal COLOMBO 37 voix

Monsieur Adrian VON WYL 36 voix

Madame Myriam BEDAT 35 voix

A obtenu des voix :

Monsieur Eric BOQUET 18 voix

7. Election de 5 membres de la commission de gestion au bulletin secret.

Le vote a lieu au bulletin secret.

Les candidats annoncés sont Mesdames et Messieurs :

Patrizia WEBB, Marie Patrik, Geoffrey GEISSMANN, Bertrand JATON, Bernhard MAEDER et Raphaël MACHERET

Bulletins délivrés 41, rentrés 41, blanc 0, nuls 0.

Valable 41, majorité absolue 21.

Sont élus :

Monsieur Geoffrey GEISSMANN	37 voix
Madame Patrizia WEBB	35 voix
Monsieur Bernhard MAEDER	34 voix
Madame Marie PATRIK	33 voix
Monsieur Raphaël MACHERET	33 voix

A obtenu des voix :

Monsieur Bertrand JATON	24 voix
-------------------------	---------

8. Election de 3 membres de la commission de recours en matière fiscale et informatique au bulletin secret.

Puisque que le nombre de candidat est égal au nombre de siège, et qu'il n'y a pas d'autre candidat annoncé ou proposé, le Conseil décide de renoncer au vote au bulletin secret.

Sont élus :

Monsieur Eric BOQUET
Monsieur Bertrand FAVRE
Monsieur Benoît FALLEUR
 A l'unanimité par acclamation

9. Nominations des délégués aux associations intercommunales suivantes :

Nominations de 3 conseillers à l' AISGE (Association Intercommunale Scolaire de Genolier et Environs)

Le vote a lieu au bulletin secret.

Les candidats annoncés sont Mesdames et Messieurs :

Myriam BEDAT, Cécile CUENOUD, Luc BADAN, Elouan INDERMUEHLE, Anne-Claire WEBER, Bertrand FAVRE

Bulletins délivrés 41, rentrés 41, blanc 0, nuls 0.

Valable 41, majorité absolue 21.

Sont élus :

Madame Anne-Claire WEBER	32 voix
Madame Myriam BEDAT	25 voix
Monsieur Luc BADAN	22 voix

ont obtenu des voix :

Madame Cécile CUENOU	19 voix
Monsieur Bertrand FAVRE	16 voix
Monsieur Elouan INDERMUEHLE	7 voix

Nominations de 2 conseillers à l'APEC (Association Intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte)

Puisque que le nombre de candidat est égal au nombre de siège, et qu'il n'y a pas d'autre candidat annoncé ou proposé, le Conseil décide de renoncer au vote au bulletin secret.

Sont élus :

Monsieur Georges SUBLET

Monsieur Daniel TISSOT

A l'unanimité par acclamation

Nominations de 2 conseillers à LA COLLINE (Groupement forestier des communes de Genolier et Givrins)

Puisque que le nombre de candidat est égal au nombre de siège, et qu'il n'y a pas d'autre candidat annoncé ou proposé, le Conseil décide de renoncer au vote au bulletin secret.

Sont élus :

Monsieur Daniel TISSOT

Monsieur Juan VALERO

A l'unanimité par acclamation

Genolier, le 19 mai 2016

Pour le Bureau du Conseil :

Le Président



Denis Matthey



Le Secrétaire



Pierre-Alain Zufferey